DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 10

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les nonmembres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Mai 1961

Instance

Une instance est un procès, et non un tribunal, ainsi qu'on le croit trop souvent : « Il sera jugé par les instances de son canton »...

Sens premier du mot : soin extrême, pressant (du latin *instans* : pressant). Sens second : sollicitation pressante. Demander avec instance. Sens troisième : nom de tout procès où il y a demande et défense : l'instance était pendante à tel tribunal ; former une instance ; l'instance est périmée ; instance par défaut (qui se poursuit quand le défendeur ne se présente pas) ; première instance : action devant le premier juge ; tribunal de seconde instance.

C'est à tort également qu'on utilise ce terme dans le sens d'autorité, d'administration, de service (De Gaulle : « les instances tumultueuses de l'O.N.U. »).

« Dont... de... »

Exemples récents de génitif en cascade, ou à tiroirs :

- « Liszt, dont on célèbre le 150e anniversaire de la naissance »...
- « ...Tunis, dont nous vous prions d'excuser la mauvaise qualité de la transmission. » (Sottens, 8 mai.)
- « Ce fâcheux emploi du génitif, contraire au génie de la langue, écrivait J. Bainville, est venu des prospectus. Il est entré dans les journaux. » Et à la radio.

L'anglicisme du jour : « partition »

Il est beaucoup question de partager l'Algérie. Mais il serait sans doute trop simple, trop français, de dire: partage. Les agences, sous l'influence de l'anglais, disent: partition...

Drôle de musique!

« Quarteron » de généraux ?

Qu'est-ce qu'un quarteron?

1. Quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids; quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte.

Terme de batteurs d'or : petit livre de 25 feuilles d'or.

Outil du papetier ou de l'épinglier.

2. Homme ou femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

La langue du sport: « test-match » !

Le commentateur belge du match Hambourg-Barcelone, soigneusement imité par la correspondante de la TV romande, nous a bombardé de « test-match ».

Ils voulaient parler, les malheureux, de ce qu'on appelle chez nous un match d'appui, et en France une belle : la troisième partie qui départage deux concurrents à égalité.

· Action »

L'action (du latin agere) est le fait d'agir, d'opérer.

C'est à tort que, sous l'influence de l'allemand *Aktion*, on désigne par ce mot toutes les campagnes de propagande, surtout dans le domaine de la bienfaisance : « L'action mimosa », l'« action en faveur des handicapés ».

Les termes appropriés sont, selon les cas, campagne ou opération.

« Prétériter »

Chez nous, quand on estime qu'une classe sociale, ou une branche économique, n'ont pas leur dû, on les déclare « prétérités ».

Or, ce mot ne signifie rien, il n'existe pas, sinon dans le mauvais jargon romand. Il a sans doute été construit sur *prétérit*, dans le sens d'écarter comme une chose passée. Mais nous avons en français : défavoriser ; désavantager.

Ne jetez pas ce bulletin : classez-le. Un répertoire alphabétique sera publié chaque année.

Comité de rédaction: C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48); André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique); Alphonse Kehrer (radio); Frédéric Schlatter (sports); Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).